

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 UFR, Ecole ou Institut : FDE
 Année 2024/2025

Passage en conseil le : 17/09/2024 et passage en CFVU le : 24/09/2024

Type de diplôme : Master			Code VDI : IAM1ME1 320	
Mention : MEEF			Code VET : IAM1PA / IAM1PG / IAM1PE / IAM1PL / IAM1PP 300 / IAM1PA 305	
Parcours : premier degré				
Année: M1				
Note	Compensation	Précision de la règle de compensation	Résultat	Résultat
Note à l'année:	Oui	cf R3E pour détail des règles de compensation	Résultat à l'année :	Oui
Note au semestre	Oui		Résultat au semestre	Oui
Prise en compte de l'ABJ : <input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro Prise en compte de l'ABI : <input type="checkbox"/> Neutralisation <input checked="" type="checkbox"/> Note à zéro				

Structuration des enseignements (Article 6 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations)										Evaluation des enseignements (Article L613-1 du Code de l'Education)												
										Evaluation initiale								Seconde chance				
Libellé du semestre	UE	ECUE	O=obligatoire/ F= facultative/ X= à choix/ B= bonus	ECTS	Coef	Nbr d'heures d'enseignement				Contrôle continu ou contrôle continu intégral (CC ou Cci) NB:si CCI ne pas renseigner CT car seconde chance incluse dans le CCI)					Contrôle terminal (CT)			Contrôle supplémentaire (à renseigner obligatoirement si l'évaluation initiale est CC ou CT)				
						CM	TD	TP	à distance	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Nombre minimum	Nombre maximum	Durées Moyennes	En cas de Cci, préciser les règles de prise en compte de la 2nde chance	% par rapport au CT (dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	% par rapport au CC (max 50%) dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	nombre	Durée	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Durée	
	101 Cadre de référence : L'institution scolaire et les enjeux du système éducatif		O	5		12	28			Ecrits	2	3	1h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure								
	102 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques en français 1		O	5		6	34			Ecrits	2	3	2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure								
	103 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques en mathématiques 1		O	5		8	32			Ecrits	2	3	2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure								
	104 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques dans les autres disciplines		O	4		6	40			Ecrits	3	6	2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure								

Structuration des enseignements (Article 6 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations)							Evaluation des enseignements (Article L613-1 du Code de l'Education)																
							Evaluation initiale										Seconde chance						
Libellé du semestre	UE	ECUE	O=obligatoire/ F= facultative/ X= à choix/ B= bonus	ECTS	Coef	Nbr d'heures d'enseignement				Contrôle continu ou contrôle continu intégral (CC ou Cci) NB:si CCI ne pas renseigner CT car seconde chance incluse dans le CCI)					Contrôle terminal (CT)			Contrôle supplémentaire (à renseigner obligatoirement si l'évaluation initiale est CC ou CT)					
						CM	TD	TP	à distance	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Nombre minimum	Nombre maximum	Durées Moyennes	En cas de Cci, préciser les règles de prise en compte de la 2nde chance	% par rapport au CT (dans le calcul de l'UE non concerné si Cci)	% par rapport au CC (max 50%) dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	nombre	Durée	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Durée		
Semestre impair		1041 Arts 1	O				10																
		1042 Histoire-géographie 1	O				10																
		1043 Sciences 1	O				2	8															
		1044 EPS 1	O				4	12															
		105 Pratique de la langue étrangère et cultures	O		2			14			Ecrits	2	3	30 min et 2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure								
		106 Accompagnement du SOPA 1	O		3			30										Ecrit, DM	1		Ecrit, DM	l'épreuve de la 2nde chance se substitue au CT si sa note est supérieure	
		1061 Pédagogie générale	O					14															
		1062 Analyse de pratiques dans toutes les disciplines	O					16															
		107 S'initier à la recherche en éducation	O		3		6	24											Ecrit, DM	1		Ecrit, 2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue au CT si sa note est supérieure
		108 Pédagogie et innovation	O		3			24			Dossier numérique + écrit	2	4		l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure								
		1081 Faire apprendre par le numérique	O					16															
		1082 Pédagogie de projet	O					8															
	151 A choisir entre maths et français	X					8			Pas d'évaluation													
	201 Cadre de référence : Valeurs et exigences du service public et de la république	O		5		6	34			Ecrits	2	3	1h et 2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
	202 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques en français 2	O		5		8	32			Ecrits	2	3	2h et 3h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									

Structuration des enseignements (Article 6 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations)						Evaluation des enseignements (Article L613-1 du Code de l'Education)																	
						Evaluation initiale											Seconde chance						
Libellé du semestre	UE	ECUE	O=obligatoire/ F= facultative/ X= à choix/ B= bonus	ECTS	Coef	Nbr d'heures d'enseignement				Contrôle continu ou contrôle continu intégral (CC ou Cci) NB:si CCI ne pas renseigner CT car seconde chance incluse dans le CCI)					Contrôle terminal (CT)			Contrôle supplémentaire (à renseigner obligatoirement si l'évaluation initiale est CC ou CT)					
						CM	TD	TP	à distance	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Nombre minimum	Nombre maximum	Durées Moyennes	En cas de Cci, préciser les règles de prise en compte de la 2nde chance	% par rapport au CT (dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	% par rapport au CC (max 50%) dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	nombre	Durée	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Durée		
Semestre pair	203 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques en mathématiques 2		O	5		8	32			Ecrits	2	3	2h et 3h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
	204 Savoirs et compétences disciplinaires et didactiques dans les autres disciplines 2		O	3		6	58			Ecrits	4	8	1h30 et 2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
		2041 Arts 2	O			4	12																
		2042 Histoire-géographie 2	O				16																
		2043 Sciences 2	O				16																
		2044 EPS 2	O			2	14																
		205 Pratique de la langue étrangère et didactique		O	2			14			Oral + écrit	2	3	15 à 30 mn	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure								
		206 Accompagnement du SOPA 2 (sytage d'obsercation et de pratique accompagnée)		O	3			22			Oral + Ecrits	2	3	15 mn	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure								
			2061 Pédagogie générale	O				14															
			2062 Analyse de pratiques dans toutes les disciplines					8															
	207 Construire son projet de mémoire		O	3			20										Ecrit, DM	1		Ecrit, DM		l'épreuve de la 2nde chance se substitue au CT si sa note est supérieure	
	208 Pédagogie et innovation		O	4		4	38			Oral, Ecrit	2	3	30 min et 2h	l'épreuve de la 2nde chance se substitue à la moyenne des épreuves du CCI si sa note est supérieure									
		2081 Faire apprendre par le numérique	O				16																

Structuration des enseignements (Article 6 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations)										Evaluation des enseignements (Article L613-1 du Code de l'Education)																	
										Evaluation initiale								Seconde chance									
Libellé du semestre	UE	ECUE	O=obligatoire/ F= facultative/ X= à choix/ B= bonus	ECTS	Coef	Nbr d'heures d'enseignement				Contrôle continu ou contrôle continu intégral (CC ou Cci) NB:si CCI ne pas renseigner CT car seconde chance incluse dans le CCI)					Contrôle terminal (CT)				Contrôle supplémentaire (à renseigner obligatoirement si l'évaluation initiale est CC ou CT)								
						CM	TD	TP	à distance	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Nombre minimum	Nombre maximum	Durées Moyennes	En cas de Cci, préciser les règles de prise en compte de la 2nde chance	% par rapport au CT (dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	% par rapport au CC (max 50%) dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	nombre	Durée	Nature (Ecrit, oral, QCM, distanciel écrit, distanciel oral, etc)	Durée						
		2082 Pédagogie de projet	O			4	14																				
		2083 Pédagogies coopératives	O				8																				
	251 A choisir entre maths et français		X				8			Pas d'évaluation																	